

MINISTERE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union -Discipline-Travail

OFFICE NATIONAL DE L'ETAT CIVIL ET DE  
L'IDENTIFICATION

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET  
DES MARCHES



-----  
*Service Achats -Marchés*  
-----

# INVITATION A SOUMISSIONNER

**OBJET :** SELECTION D'UN CABINET D'AUDIT AGREE (ORDRE DES EXPERTS  
COMPTABLES) POUR LA REALISATION D'UNE MISSION D'AUDIT

Mars 2025

*Office National de l'Etat Civil et de l'Identification*

**Invitation à soumissionner**

1- L'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification ci-après dénommé « ONECI », lance par la présente, une invitation à soumissionner pour la sélection d'un cabinet d'audit agréé auprès de l'ordre des experts comptables en vue de la réalisation d'une mission d'audit.

**Pour de plus amples informations sur les services en question, veuillez consulter la rubrique : « descriptif »**

2- Le marché sera passé sur prix global et forfaitaire. Les prestations, objet de la présente invitation à soumissionner sont constitués en un lot unique.

3- Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementations ivoirienne.

**NB :**

- Les candidats devront faire figurer dans leur offre une fiche de renseignements généraux de leur entreprise avec les informations minimum suivantes : raison sociale, adresse géographique, registre de commerce, N° de compte contribuable, nombre d'années d'expérience, contact, e-mail, la preuve de leur agrément à l'ordre.
- L'offre sera présentée en quatre (4) exemplaires (dont un original et trois copies).

4- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse indiquée : ONECI Angré 8<sup>ème</sup> Tranche, Service Achats/Marchés, email : [achats.services@oneci.ci](mailto:achats.services@oneci.ci).

5- La date limite de réception des offres est fixée au **Mercredi 26 mars 2025 à 16 heures.**

## **Descriptif**

### **I. I-Contexte**

L'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification ci-après dénommé « ONECI », a pour mission, de mettre en œuvre la politique nationale de l'état civil, de l'identification, de l'immigration et de l'émigration ainsi que la production des titres sécurisés.

L'atteinte des objectifs assignés à l'ONECI nécessite une bonne organisation et gouvernance financière répondant à un haut niveau de standard en matière de gestion.

Aussi, pour assainir ses comptes et faciliter la lecture de ses états financiers, l'ONECI lance par la présente, une invitation à soumissionner pour la sélection d'un cabinet d'audit agréé auprès de l'ordre des experts comptables en vue de la réalisation d'une mission d'audit relative aux aspects ci-après :

- **Audit des comptes débiteurs et créditeurs divers (rubrique 47) suivant les livres comptables de l'ONECI et le rapport du Commissariat Aux Comptes (CAC) au titre des exercices 2020 à 2023 et des comptes de trésorerie sur la même période**
- **Audit du processus d'acquisition des biens et services en lien avec les livraisons effectuées.**

### **II. Objectifs**

L'objectif de la mission est de procéder à la révision comptable des opérations enregistrées conformément aux principes comptables du SYSCOHADA révisé et de justifier l'exactitude des soldes comptables sur les périodes concernées.

### **III. Résultats attendus**

Les résultats attendus sont :

- Contrôler la conformité des écritures comptables aux dispositions du SYSCOHADA
- Contrôler le respect des principes comptables en matière de séparation d'exercice

Le cabinet devra à l'issue des travaux, faire des recommandations et proposer des actions dont un plan d'apurement des comptes de débiteurs et créditeurs divers et un plan d'assistance à la mise en œuvre.

### **IV. Méthodologie**

Le cabinet devra décrire la méthodologie qu'il mettra en œuvre pour l'exécution de la mission ainsi que les ressources et délais.

### **V. Conditions particulières**

Le cabinet devra :

- Etre agréé auprès de l'ordre des experts comptables ;
- Connaître le fonctionnement des institutions à participation publique ;
- Avoir exercé une mission similaire avec une agence d'exécution serait un atout.